

Championnat d'ile de France J1 Anneville 09-10 Mars 2019



KZ2

Chp.IDF KZ2 Manche 2 (M2)

Résultats

Document 10.1 OFFICIEL

Sous réserve du contrôle technique ou d'incidents d'ordre sportif

Clt	N	٧°	Classe	Pilote	Club	Meilleur S1	Meilleur S2	Meilleur S3	Meilleur tour	Interv.	Ecart	Pénalité
1 =	3	31	S	CARBONNEL Arthur	Kartland	11.787	16.441	22.301	50.657			
2 =	2	21	S	QUIBEL Florian	Rouen 76	11.750	16.391	22.251	50.461	0.388	0.388	
3 =		6	S	BESANCENEZ Paolo	Cormeilles	11.895	16.540	22.381	50.854	2.561	2.949	
4	1 2	28	М	POULAIN Antoine	Sens/Paris	11.859	16.557	22.513	50.953	3.371	6.320	
5	1 4	4	S	BARCHINO Théo	Rouen 76	11.956	16.481	22.337	50.774	2.403	8.723	
6	2	7	S	MASLE Nicolas	Mantes	11.810	16.546	22.435	50.870	2.061	10.784	+5.000
7	5 6	33	S	MAATOUGUI Adam	Angerville	11.955	16.687	22.588	51.309	0.470	11.254	
8	1 1	15	S	AVRAND Maxime	Brétigny	11.819	16.600	22.452	51.202	1.534	12.788	+5.000
9 =	1	14	S	LOUNGAR Benjamin	Kartland	11.854	16.504	22.610	51.090	0.245	13.033	+5.000
10	4 1	11	S	ROGER Alexis	Rosny 93	11.980	16.730	22.687	51.778	1.260	14.293	
11	7	9	М	JEHANNE Julien	Dourdan	11.881	16.637	22.556	51.199	1.466	15.759	+5.000
12	2 1	10	S	WILLIAMSON Andrew	JBH	11.989	16.626	22.542	51.201	0.905	16.664	+5.000
13	3 1	16	S	SOULAT Louis-Henri	Rosny 93	12.237	16.771	22.790	51.871	4.235	20.899	
14	1 (5	М	VALLAR Damien	Rosny 93	12.200	16.828	22.775	52.046	5.216	26.115	+5.000
15	4 2	20	М	DORANGE Cedric	Rouen 76	12.399	17.196	23.004	52.747	0.134	26.249	
16	1 4	17	М	DEMACEDO PHILIPPE	Cormeilles	12.240	17.267	22.963	52.772	0.468	26.717	
17	3 8	8	S	BOUMEDIENE REFOSCO Merwane	Cormeilles	12.374	16.897	23.239	52.630	3.283	30.000	
18	1	12	М	DA COSTA François	Cormeilles	12.384	16.928	23.008	52.571	0.145	30.145	
19 🛕	2 2	24	М	MANZANO André	Brétigny	12.780	17.915	23.976	54.750	21.528	51.673	
20 🔻	5 2	23	S	MALEM Medhi	ASK 76	12.255	17.326	23.857	53.503	7 Tours	7 Tours	
21 🔻	10 1	18	S	CRESSON Yohann	Brétigny	14.472	18.239	23.014	55.725	1 Tour	8 Tours	

N°7 MASLE Nicolas: Carénage avant mal positionné. Suivant la décision sportive N°29.
N°15 AVRAND Maxime: Carénage avant mal positionné. Suivant la décision sportive N°31.
N°14 LOUNGAR Benjamin: Non-respect de la procédure de départ. Suivant la décision sportive N°30.
N°9 JEHANNE Julien: Carénage avant mal positionné. Suivant la décision sportive N°33.
N°10 WILLIAMSON Andrew: Carénage avant mal positionné. Suivant la décision sportive N°32.
N°5 VALLAR Damien: Carénage avant mal positionné. Suivant la décision sportive N°34.

Tête de course : N°31 CARBONNEL Arthur (1-9)

 Départ : 10/03 - 10:55:55
 Meilleur tour :
 N°21 QUIBEL Florian
 50.461
 89,17 Km/h

 Météo : Légèrement nuageux
 Air : 11°C
 Piste : Sèche
 Record de l'épreuve :
 N°31 CARBONNEL Arthur
 50.040
 89,92 Km/h

N°14 West 04:19 Tour 4

10ul 4

Ligue IDF

Anneville (MND) 09-10/03/2019

Page 1







S	TEWARDS	' DECISIOI	V
PÉNALITÉ INFLIGÉE AU CONC PENALTY INFLICTED UPON THE E	,	-	
NUMERO DE LICENCE / LIC	CENSE NUMBER :	228112	
N°: No.: 5	PILOTE : DRIVER :	VALLAR Dan	nien
Concerne la partie de l'Épreuve : Concerns the part of the event:	KZ2 - Manche	2	
ÉNONCÉ / STATEMENT:			
Pénalité de 5 secondes			
MOTIF / REASON:			
Carénage avant mal positionné			
*Le soussigné reconnait avoir reçu copie de la présente notific découlent (juridiques et financières). Le concurrent doit déclarer, par écrit, dans l'heure qui suit la n doit joindre impérativement à cette déclaration d'appel une cau Il doit confirmer intention en envoyant sa lettre à l'ASN dans le	otification ou la publication de la o ution d'appel de : 3300 € (appel n	lécision, au Directeur de Course ational FFSA).	
Décision annoncée Decision announced	Date / <i>Date</i> : 10/ 0	03/2019	Heure / Time: 11:22
	Nom / /	Name	Signature
Président du Collège / Chairman of th			
Le PCS A.P		250647 (IDF) :	
Membres du Collège / Members of the C.FAY		69022 (IDF) :	
O.I A I	AND	09022 (101) .	
P.F	FEIX	16307 (IDF) :	
NOTIFICATION AU CONCURI	RENT CONCERNÉ	NOTIFICATION T	O THE RELEVANT ENTRANT
Je soussigné : I undersigned: No	om personnel / personal i	name	
Représentant du Concurrent : Representing the Entrant: No	om du Concurrent / Entre	nt's nama	
Certifie avoir reçu notification du c	document N° 34	des Comm	issaires Sportifs de l'Épreuve. wards of the Meeting.
Date : Heure /	Time:	Signature :	





STEWARDS' DECISION	
PÉNALITÉ INFLIGÉE AU CONCURRENT (NOM) : PENALTY INFLICTED UPON THE ENTRANT (NAME):	
NUMERO DE LICENCE / LICENSE NUMBER : 144238	
N°: PILOTE: DRIVER: JEHANNE Julien	
Concerne la partie de l'Épreuve : Concerns the part of the event: KZ2 - Manche 2	
ÉNONCÉ / STATEMENT:	
Pénalité de 5 secondes	
MOTIF / REASON:	
Carénage avant mal positionné	
* Le soussigné reconnait avoir reçu copie de la présente notification et avoir été informé des voies de recours : DROIT D'APPEL, Réglementation ASN et des conséquences qui en découlent (juridiques et financières). Le concurrent doit déclarer, par écrit, dans l'heure qui suit la notification ou la publication de la décision, au Directeur de Course ou à un Commissaire Sportif, son intention de faire appe doit joindre impérativement à cette déclaration d'appel une caution d'appel de : 3300 € (appel national FFSA). Il doit confirmer intention en envoyant sa lettre à l'ASN dans les formes et délais prévus par les règlements applicables.	el. II
découlent (juridiques et financières). Le concurrent doit déclarer, par écrit, dans l'heure qui suit la notification ou la publication de la décision, au Directeur de Course ou à un Commissaire Sportif, son intention de faire appe doit joindre impérativement à cette déclaration d'appel une caution d'appel de : 3300 € (appel national FFSA).	el. II
découlent (juridiques et financières). Le concurrent doit déclarer, par écrit, dans l'heure qui suit la notification ou la publication de la décision, au Directeur de Course ou à un Commissaire Sportif, son intention de faire appe doit joindre impérativement à cette déclaration d'appel une caution d'appel de : 3300 € (appel national FFSA). Il doit confirmer intention en envoyant sa lettre à l'ASN dans les formes et délais prévus par les règlements applicables. Décision annoncée	el. II
découlent (juridiques et financièrés). Le concurrent doit déclarer, par écrit, dans l'heure qui suit la notification ou la publication de la décision, au Directeur de Course ou à un Commissaire Sportif, son intention de faire apper doit joindre impérativement à cette déclaration d'appel une caution d'appel de : 3300 € (appel national FFSA). Il doit confirmer intention en envoyant sa lettre à l'ASN dans les formes et délais prévus par les règlements applicables. Décision annoncée Decision announced Date / Date: 10/03/2019 Heure / Time: 11:22 Nom / Name Signature Président du Collège / Chairman of the Panel:	el. II
découlent (juridiques et financières). Le concurrent doit déclarer, par écrit, dans l'heure qui suit la notification ou la publication de la décision, au Directeur de Course ou à un Commissaire Sportif, son intention de faire apper doit joindre impérativement à cette déclaration d'appel une caution d'appel de : 3300 € (appel national FFSA). Il doit confirmer intention en envoyant sa lettre à l'ASN dans les formes et délais prévus par les règlements applicables. Décision announcée Decision announced Date / Date: 10/03/2019 Heure / Time: 11:22 Nom / Name Signature	el. II
découlent (Juridiques et financières). Le concurrent doit déclarer, par écrit, dans l'heure qui suit la notification ou la publication de la décision, au Directeur de Course ou à un Commissaire Sportif, son intention de faire apper doit joindre impérativement à cette déclaration d'appel une caution d'appel de : 3300 € (appel national FFSA). Il doit confirmer intention en envoyant sa lettre à l'ASN dans les formes et délais prévus par les règlements applicables. Décision annoncée Decision announced Date / Date: 10/03/2019 Heure / Time: 11:22 Nom / Name Signature Président du Collège / Chairman of the Panel: Le PCS A.POULIQUEN 250647 (IDF) : Membres du Collège / Members of the Panel:	el. II
découlent (juridiques et financièrés). Le concurrent doit déclarer, par écrit, dans l'heure qui suit la notification ou la publication de la décision, au Directeur de Course ou à un Commissaire Sportif, son intention de faire apper doit joindre impérativement à cette déclaration d'appel une caution d'appel de : 3300 € (appel national FFSA). Il doit confirmer intention en envoyant sa lettre à l'ASN dans les formes et délais prévus par les règlements applicables. Décision annoncée Decision announced Date / Date: 10/03/2019 Heure / Time: 11:22 Nom / Name Signature Président du Collège / Chairman of the Panel: Le PCS A.POULIQUEN 250647 (IDF):	el. II
découlent (Juridiques et financières). Le concurrent doit déclarer, par écrit, dans l'heure qui suit la notification ou la publication de la décision, au Directeur de Course ou à un Commissaire Sportif, son intention de faire apper doit joindre impérativement à cette déclaration d'appel une caution d'appel de : 3300 € (appel national FFSA). Il doit confirmer intention en envoyant sa lettre à l'ASN dans les formes et délais prévus par les règlements applicables. Décision annoncée Decision announced Date / Date: 10/03/2019 Heure / Time: 11:22 Nom / Name Signature Président du Collège / Chairman of the Panel: Le PCS A.POULIQUEN 250647 (IDF) : Membres du Collège / Members of the Panel:	el. II
découlent (juridiques et financières). Le concurrent doit déclarer, par écrit, dans l'heure qui suit la notification ou la publication de la décision, au Directeur de Course ou à un Commissaire Sportif, son intention de faire appe doit joindre impérativement à cette déclaration d'appel une caution d'appel de : 3300 € (appel national FFSA). Il doit confirmer intention en envoyant sa lettre à l'ASN dans les formes et délais prévus par les règlements applicables. Décision announced Date / Date: 10/03/2019 Heure / Time: 11:22 Nom / Name Signature Président du Collège / Chairman of the Panel: Le PCS A.POULIQUEN 250647 (IDF) : Membres du Collège / Members of the Panel: C.FAYARD 69022 (IDF) :	el. Il
découlent (juridiques et financières). Le concurrent doit déclarer, par écrit, dans l'heure qui suit la notification ou la publication de la décision, au Directeur de Course ou à un Commissaire Sportif, son intention de faire appe doit joindre impérativement à cette déclaration d'appel une caution d'appel de : 3300 € (appel national FFSA). Il doit confirmer intention en envoyant sa lettre à l'ASN dans les formes et délais prévus par les réglements applicables. Décision announced	el. Il
découlent (furdiques et financières). Le concurrent doit déclarer, par écrit, dans l'heure qui suit la notification ou la publication de la décision, au Directeur de Course ou à un Commissaire Sportif, son intention de faire appe doit joindre impérativement à cette déclaration d'appel une caution d'appel de : 3300 € (appel national FFSA). Il doit confirmer intention en envoyant sa lettre à l'ASN dans les formes et délais prévus par les règlements applicables. Décision announcée Date / Date: 10/03/2019 Heure / Time: 11:22	el. Il
découlent (juridiques et financières). Le concurrent doit déclarer, par écrit, dans l'heure qui suit la notification ou la publication de la décision, au Directeur de Course ou à un Commissaire Sportif, son intention de faire appe doit joindre impérativement à cette déclaration d'appel une caution d'appel de : 3300 € (appel national FFSA). Il doit confirmer intention en envoyant sa lettre à l'ASN dans les formes et délais prévus par les réglements applicables. Décision announced	el. Il
découlent furifiques et financières). Le concurrent doit déclarer, par écrit, dans l'heure qui suit la notification ou la publication de la décision, au Directeur de Course ou à un Commissaire Sportif, son intention de faire appe doit joindre impérativement à cette déclaration d'appel une caution d'appel de : 3300 € (appel national FFSA.) Il doit confirmer intention en envoyant sa lettre à l'ASN dans les formes et délais prévus par les règlements applicables. Décision announced	el. Il





PÉNALITÉ INFLIGÉE AU CONCURRENT (NOM) : PENALTY INFLICTED UPON THE ENTRANT (NAME):
NUMERO DE LICENCE / LICENSE NUMBER : 258156
N°: No.: PILOTE: DRIVER: WILLIAMSON Andrew
Concerne la partie de l'Épreuve : KZ2 - Manche 2 Concerns the part of the event:
ÉNONCÉ / STATEMENT:
Pénalité de 5 secondes
MOTIF / REASON:
Carénage avant mal positionné
* Le soussigné reconnait avoir reçu copie de la présente notification et avoir été informé des voies de recours : DROIT D'APPEL, Réglementation ASN et des conséquences qui en découlent (juridiques et financières).
Le concurrent doit déclarer, par écrit, dans l'heure qui suit la notification ou la publication de la décision, au Directeur de Course ou à un Commissaire Sportif, son intention de faire appel. Il doit joindre impérativement à cette déclaration d'appel une caution d'appel de : 3300 € (appel national FFSA). Il doit confirmer intention en envoyant sa lettre à l'ASN dans les formes et délais prévus par les règlements applicables.
doit joindre impérativement à cette déclaration d'appel une caution d'appel de ∶ 3300 € (appel national FFSA).
doit joindre impérativement à cette déclaration d'appel une caution d'appel de : 3300 € (appel national FFSA). Il doit confirmer intention en envoyant sa lettre à l'ASN dans les formes et délais prévus par les règlements applicables. Décision annoncée
doit joindre impérativement à cette déclaration d'appel une caution d'appel de : 3300 € (appel national FFSA). Il doit confirmer intention en envoyant sa lettre à l'ASN dans les formes et délais prévus par les règlements applicables. Décision annoncée Decision announced Date / Date: 10/03/2019 Heure / Time: 11:21
doit joindre impérativement à cette déclaration d'appel une caution d'appel de : 3300 € (appel national FFSA). Il doit confirmer intention en envoyant sa lettre à l'ASN dans les formes et délais prévus par les règlements applicables. Décision annoncée Decision announced Date / Date: 10/03/2019 Heure / Time: 11:21 Nom / Name Signature
doit joindre impérativement à cette déclaration d'appel une caution d'appel de : 3300 € (appel national FFSA). Il doit confirmer intention en envoyant sa lettre à l'ASN dans les formes et délais prévus par les règlements applicables. Décision announcée Decision announced Date / Date: 10/03/2019 Heure / Time: 11:21 Nom / Name Signature Président du Collège / Chairman of the Panel:
doit joindre impérativement à cette déclaration d'appel une caution d'appel de : 3300 € (appel national FFSA). Il doit confirmer intention en envoyant sa lettre à l'ASN dans les formes et délais prévus par les règlements applicables. Décision announced Date / Date: 10/03/2019 Heure / Time: 11:21 Nom / Name Signature Président du Collège / Chairman of the Panel: Le PCS A.POULIQUEN 250647 (IDF): Membres du Collège / Members of the Panel:
Décision annoncée Decision announced Date / Date: 10/03/2019 Nom / Name Président du Collège / Chairman of the Panel: Le PCS A.POULIQUEN Le PCS A.POULIQUEN C.FAYARD C.FAYARD Le Possion de la cette déclaration d'appel une caution d'appel de : 3300 € (appel national FFSA). Il doit confirmer intention en envoyant sa lettre à l'ASN dans les formes et délais prévus par les règlements applicables. Heure / Time: 11:21 Nom / Name Signature Président du Collège / Chairman of the Panel: C.FAYARD 69022 (IDF):
Décision annoncée Decision announced Date / Date: 10/03/2019 Nom / Name Président du Collège / Chairman of the Panel: Le PCS A.POULIQUEN Le PCS A.POULIQUEN C.FAYARD Signature P.FEIX 16307 (IDF): Notification au Gappel une caution d'appel de : 3300 € (appel national FFSA). Heure / Time: 11:21 Nom / Name Signature Signature Président du Collège / Chairman of the Panel: Le PCS A.POULIQUEN 250647 (IDF): Membres du Collège / Members of the Panel: C.FAYARD 69022 (IDF): Notification au Concurrent concerné / Notification to the Relevant Entrant
Décision annoncée Decision announced Date / Date: 10/03/2019 Nom / Name Président du Collège / Chairman of the Panel: Le PCS A.POULIQUEN C.FAYARD C.FAYARD P.FEIX Le PCS A.POULIQUEN P.FEIX P.FEIX 16307 (IDF):
doit jointer impérativement à cette déclaration d'appel une caution d'appel de : 3300 € (appel national FFSA.). Il doit confirmer intention en envoyant sa lettre à l'ASN dans les formes et délais prévus par les réglements applicables. Décision announced
Décision annoncée Decision announced Nom / Name Signature Président du Collège / Chairman of the Panel: Le PCS A.POULIQUEN Decision announced Nembres du Collège / Members of the Panel: C.FAYARD Decision announced Nom / Name Signature Président du Collège / Members of the Panel: C.FAYARD Desision announced Nom / Name Signature Président du Collège / Members of the Panel: C.FAYARD Desision announced Nom / Name Signature Président du Collège / Members of the Panel: C.FAYARD Desision announced Nom / Name Signature Président du Collège / Members of the Panel: C.FAYARD Desision announced Nom / Name Signature Nom
Décision annoncée Decision announced Date / Date: 10/03/2019 Date / Date: 10/03/2019 Heure / Time: 11:21 Nom / Name Signature Président du Collège / Chairman of the Panel: Le PCS A.POULIQUEN 250647 (IDF): Membres du Collège / Members of the Panel: C.FAYARD 69022 (IDF): P.FEIX 16307 (IDF): NOTIFICATION AU CONCURRENT CONCERNÉ / NOTIFICATION TO THE RELEVANT ENTRANT Je soussigné:
Décision annoncée Date Date 10/03/2019 Heure Time: 11:21





SIEWARDS	' DECISION
PÉNALITÉ INFLIGÉE AU CONCURRENT (NOM) : PENALTY INFLICTED UPON THE ENTRANT (NAME):	-
NUMERO DE LICENCE / LICENSE NUMBER :	102157
N° : No.: 15 PILOTE : DRIVER :	AVRAND Maxime
Concerne la partie de l'Épreuve : Concerns the part of the event: KZ2 - Manche	2
<u>ÉNONCÉ / STATEMENT</u> :	
Pénalité de 5 secondes	
MOTIF / REASON:	
Carénage avant mal positionné	
* Le soussigné reconnait avoir reçu copie de la présente notification et avoir été informé des voie découlent (juridiques et financières). Le concurrent doit déclarer, par écrit, dans l'heure qui suit la notification ou la publication de la d	
doit joindre impérativement à cette déclaration d'appel une caution d'appel de : 3300 € (appel ne Il doit confirmer intention en envoyant sa lettre à l'ASN dans les formes et délais prévus par les l	ational FFSA).
Décision annoncée Decision announced Date / Date: 10/0	03/2019 Heure / Time: 11:15
Nom / I	Name Signature
Président du Collège / Chairman of the Panel:	
Le PCS A.POULIQUEN 2	250647 (IDF) :
Membres du Collège / Members of the Panel:	
C.FAYARD	69022 (IDF) :
P.FEIX	16307 (IDF) :
NOTIFICATION AU CONCURRENT CONCERNÉ	NOTIFICATION TO THE RELEVANT ENTRANT
Je soussigné :	
I undersigned: Nom personnel / personal r	
Description of the Control of the Co	name
Représentant du Concurrent : Représenting the Entrant Nom du Concurrent / Entra	name
Representing the Entrant: Nom du Concurrent / Entra	name nt's name
Representing the Entrant: Nom du Concurrent / Entra	name nt's name
Representing the Entrant: Nom du Concurrent / Entra	name nt's name





STEWARDS' DECISION
PÉNALITÉ INFLIGÉE AU CONCURRENT (NOM) : PENALTY INFLICTED UPON THE ENTRANT (NAME):
NUMERO DE LICENCE / LICENSE NUMBER : 255899
N°: 14 PILOTE: DRIVER: LOUNGAR Benjamin
Concerne la partie de l'Épreuve : Concerns the part of the event: KZ2 - Manche 2
<u>ÉNONCÉ / STATEMENT</u> :
Pénalités de 5 secondes de la manche concernée
MOTIF / REASON:
Anticipation du départ arrété
* Le soussigné reconnait avoir reçu copie de la présente notification et avoir été informé des voies de recours : DROIT D'APPEL, Réglementation ASN et des conséquences qui en
découlent (juridiques et financières). Le concurrent doit déclarer, par écrit, dans l'heure qui suit la notification ou la publication de la décision, au Directeur de Course ou à un Commissaire Sportif, son intention de faire appe doit joindre impérativement à cette déclaration d'appel une caution d'appel de : 3300 € (appel national FFSA). Il doit confirmer intention en envoyant sa lettre à l'ASN dans les formes et délais prévus par les règlements applicables.
Décision annoncée Decision announcedDate / Date:10/03/2019Heure / Time:11:12
Nom / Name Signature
Président du Collège / Chairman of the Panel: Le PCS A.POULIQUEN 250647 (IDF):
Membres du Collège / Members of the Panel:
C.FAYARD 69022 (IDF):
P.FEIX 16307 (IDF):
NOTIFICATION AU CONCURRENT CONCERNÉ / NOTIFICATION TO THE RELEVANT ENTRANT
Je soussigné :
I undersigned: Nom personnel / personal name Représentant du Concurrent :
Representant du Concurrent : **Representing the Entrant: Nom du Concurrent / Entrant's name**
Certifie avoir reçu notification du document N° Certify that I have been notified of document No. 30 des Commissaires Sportifs de l'Épreuve. by the Stewards of the Meeting.





GILITANDO	DECISION
PÉNALITÉ INFLIGÉE AU CONCURRENT (NOM) : PENALTY INFLICTED UPON THE ENTRANT (NAME):	
NUMERO DE LICENCE / LICENSE NUMBER :	249901
N° : 7 PILOTE : No.: DRIVER :	MASLE Nicolas
Concerns the part of the event: KZ2 - Manche	2
<u>ÉNONCÉ / STATEMENT</u> :	
Pénalité de 5 secondes	
MOTIF / REASON:	
Carénage avant mal positionné	
* La gaugaigné ragannait avair ragu conia de la précente netitiontien et avair été informé des vois	o do recours : DPOIT D'APPEL. Páglamentation ASN et des conséguences qui en
* Le soussigné reconnait avoir reçu copie de la présente notification et avoir été informé des voie découlent (juridiques et financières).	s de recours : DNOIT D'AFFEL, Negrementation ASN et des consequences qui en
découlent (juridiques et financières). Le concurrent doit déclarer, par écrit, dans l'heure qui suit la notification ou la publication de la de doit joindre impérativement à cette déclaration d'appel une caution d'appel de : 3300 € (appel na	écision, au Directeur de Course ou à un Commissaire Sportif, son intention de faire appel. Il tional FFSA).
découlent (juridiques et financières). Le concurrent doit déclarer, par écrit, dans l'heure qui suit la notification ou la publication de la de doit joindre impérativement à cette déclaration d'appel une caution d'appel de : 3300 € (appel na II doit confirmer intention en envoyant sa lettre à l'ASN dans les formes et délais prévus par les n	écision, au Directeur de Course ou à un Commissaire Sportif, son intention de faire appel. Il tional FFSA).
découlent (juridiques et financières). Le concurrent doit déclarer, par écrit, dans l'heure qui suit la notification ou la publication de la de doit joindre impérativement à cette déclaration d'appel une caution d'appel de : 3300 € (appel na	écision, au Directeur de Course ou à un Commissaire Sportif, son intention de faire appel. Il tional FFSA). èglements applicables.
découlent (juridiques et financières). Le concurrent doit déclarer, par écrit, dans l'heure qui suit la notification ou la publication de la de doit joindre impérativement à cette déclaration d'appel une caution d'appel de : 3300 € (appel na Il doit confirmer intention en envoyant sa lettre à l'ASN dans les formes et délais prévus par les na Décision annoncée	écision, au Directeur de Course ou à un Commissaire Sportif, son intention de faire appel. Il tional FFSA). èglements applicables. Heure / Time: 11:09
découlent (juridiques et financières). Le concurrent doit déclarer, par écrit, dans l'heure qui suit la notification ou la publication de la de doit joindre impérativement à cette déclaration d'appel une caution d'appel de : 3300 € (appel na II doit confirmer intention en envoyant sa lettre à l'ASN dans les formes et délais prévus par les na Décision annoncée Decision announced Date / Date: 10/0	écision, au Directeur de Course ou à un Commissaire Sportif, son intention de faire appel. Il tional FFSA). èglements applicables. 13/2019 Heure / Time: 11:09
découlent (juridiques et financières). Le concurrent doit déclarer, par écrit, dans l'heure qui suit la notification ou la publication de la de doit joindre impérativement à cette déclaration d'appel une caution d'appel de : 3300 € (appel na l'I doit confirmer intention en envoyant sa lettre à l'ASN dans les formes et délais prévus par les représentation de la de doit joindre intention en envoyant sa lettre à l'ASN dans les formes et délais prévus par les représentation de la de doit joindre intention en envoyant sa lettre à l'ASN dans les formes et délais prévus par les représentation de la de doit joindre intention en envoyant sa lettre à l'ASN dans les formes et délais prévus par les représentation de la de doit joindre intention de la de doit joindre	écision, au Directeur de Course ou à un Commissaire Sportif, son intention de faire appel. Il tional FFSA). èglements applicables. 13/2019 Heure / Time: 11:09
découlent (juridiques et financières). Le concurrent doit déclarer, par écrit, dans l'heure qui suit la notification ou la publication de la de doit joindre impérativement à cette déclaration d'appel une caution d'appel de : 3300 € (appel na II doit confirmer intention en envoyant sa lettre à l'ASN dans les formes et délais prévus par les relations de la de doit joindre impérativement à cette déclaration d'appel une caution d'appel de : 3300 € (appel na II doit confirmer intention en envoyant sa lettre à l'ASN dans les formes et délais prévus par les relations de la de doit joindre et délais prévus par les relations de la de doit joindre et de la de la de doit joindre et de la de la de la de doit joindre et doit joindre et de la de doit joindre et de la	decision, au Directeur de Course ou à un Commissaire Sportif, son intention de faire appel. Il tional FFSA). Eglements applicables. Heure / Time: 11:09 Name Signature 250647 (IDF):
découlent (juridiques et financières). Le concurrent doit déclarer, par écrit, dans l'heure qui suit la notification ou la publication de la de doit joindre impérativement à cette déclaration d'appel une caution d'appel de : 3300 € (appel na l'I doit confirmer intention en envoyant sa lettre à l'ASN dans les formes et délais prévus par les na	decision, au Directeur de Course ou à un Commissaire Sportif, son intention de faire appel. Il tional FFSA). Eglements applicables. 13/2019 Heure / Time: 11:09 Name Signature
découlent (juridiques et financières). Le concurrent doit déclarer, par écrit, dans l'heure qui suit la notification ou la publication de la de doit joindre impérativement à cette déclaration d'appel une caution d'appel de : 3300 € (appel na II doit confirmer intention en envoyant sa lettre à l'ASN dans les formes et délais prévus par les relations de la de doit joindre impérativement à cette déclaration d'appel une caution d'appel de : 3300 € (appel na II doit confirmer intention en envoyant sa lettre à l'ASN dans les formes et délais prévus par les relations de la de doit joindre et délais prévus par les relations de la de doit joindre et de la de la de doit joindre et de la de la de la de doit joindre et doit joindre et de la de doit joindre et de la	decision, au Directeur de Course ou à un Commissaire Sportif, son intention de faire appel. Il tional FFSA). Eglements applicables. Heure / Time: 11:09 Name Signature 250647 (IDF):
découlent (juridiques et financières). Le concurrent doit déclarer, par écrit, dans l'heure qui suit la notification ou la publication de la de doit joindre impérativement à cette déclaration d'appel une caution d'appel de : 3300 € (appel na ll doit confirmer intention en envoyant sa lettre à l'ASN dans les formes et délais prévus par les na ll doit confirmer intention en envoyant sa lettre à l'ASN dans les formes et délais prévus par les na ll doit confirmer intention en envoyant sa lettre à l'ASN dans les formes et délais prévus par les na ll doit confirmer intention en envoyant sa lettre à l'ASN dans les formes et délais prévus par les na ll doit confirmer intention en envoyant sa lettre à l'ASN dans les formes et délais prévus par les na ll doit confirmer intention en envoyant sa lettre à l'ASN dans les formes et délais prévus par les na ll doit confirmer intention de la de doit joint de la de la del doit joint de la de la del doit joint de la de la del doit joint del doit joint de la del doit joi	Accision, au Directeur de Course ou à un Commissaire Sportif, son intention de faire appel. Il tional FFSA). Pay Heure / Time: 11:09 Name Signature 250647 (IDF): 16307 (IDF):
découlent (juridiques et financières). Le concurrent doit déclarer, par écrit, dans l'heure qui suit la notification ou la publication de la de doit joindre impérativement à cette déclaration d'appel une caution d'appel de : 3300 € (appel na l'i doit confirmer intention en envoyant sa lettre à l'ASN dans les formes et délais prévus par les relations de la description announcée. Décision annoncée Decision announced Date / Date: 10/0 Nom / N Président du Collège / Chairman of the Panel: Le PCS A.POULIQUEN Membres du Collège / Members of the Panel: C.FAYARD P.FEIX	Accision, au Directeur de Course ou à un Commissaire Sportif, son intention de faire appel. Il tional FFSA). Pay 193/2019 Heure / Time: 11:09 Name Signature 250647 (IDF): 16307 (IDF): NOTIFICATION TO THE RELEVANT ENTRANT
découlent (juridiques et financières). Le concurrent doit déclarer, par écrit, dans l'heure qui suit la notification ou la publication de la de doit joindre impérativement à cette déclaration d'appel une caution d'appel de : 3300 € (appel na l'I doit confirmer intention en envoyant sa lettre à l'ASN dans les formes et délais prévus par les na	Accision, au Directeur de Course ou à un Commissaire Sportif, son intention de faire appel. Il tional FFSA). Pay 13/2019 Heure / Time: 11:09 Name Signature 250647 (IDF): 16307 (IDF): NOTIFICATION TO THE RELEVANT ENTRANT
découlent (juridiques et financières). Le concurrent doit déclarer, par écrit, dans l'heure qui suit la notification ou la publication de la de doit joindre impérativement à cette déclaration d'appel une caution d'appel de : 3300 € (appel na l' doit confirmer intention en envoyant sa lettre à l'ASN dans les formes et délais prévus par les na l	Accision, au Directeur de Course ou à un Commissaire Sportif, son intention de faire appel. Il tional FFSA). Biglements applicables. Heure / Time: 11:09 Name Signature 250647 (IDF): 16307 (IDF): NOTIFICATION TO THE RELEVANT ENTRANT ame
découlent (juridiques et financières). Le concurrent doit déclarer, par écrit, dans l'heure qui suit la notification ou la publication de la de doit joindre impérativement à cette déclaration d'appel une caution d'appel de : 3300 € (appel na ll doit confirmer intention en envoyant sa lettre à l'ASN dans les formes et délais prévus par les na ll doit confirmer intention en envoyant sa lettre à l'ASN dans les formes et délais prévus par les na ll doit confirmer intention en envoyant sa lettre à l'ASN dans les formes et délais prévus par les na ll doit confirmer intention en envoyant sa lettre à l'ASN dans les formes et délais prévus par les na ll doit confirmer intention en envoyant sa lettre à l'ASN dans les formes et délais prévus par les na ll doit confirmer intention en envoyant sa lettre à l'ASN dans les formes et délais prévus par les na ll doit confirmer intention en envoyant sa lettre à l'ASN dans les formes et délais prévus par les na ll doit confirmer intention en envoyant sa lettre à l'ASN dans les formes et délais prévus par les na ll doit confirmer intention en envoyant sa lettre à l'ASN dans les formes et délais prévus par les na ll doit confirmer intention en envoyant sa lettre à l'ASN dans les formes et délais prévus par les na ll doit confirmer intention de la de la de la de la de la del doit par les na lettre à l'ASN dans les formes et délais prévus par les na ll doit confirmer et délais prévus par les na ll doit confirmer intention de la de la del doit doit de la del doit de la del doit doit doit doit doit doit doit doit	Accision, au Directeur de Course ou à un Commissaire Sportif, son intention de faire appel. Il tional FFSA). Pay 193/2019 Heure / Time: 11:09 Name Signature 1950647 (IDF): 16307 (IDF): NOTIFICATION TO THE RELEVANT ENTRANT ame It's name
découlent (juridiques et financières). Le concurrent doit déclarer, par écrit, dans l'heure qui suit la notification ou la publication de la de doit joindre impérativement à cette déclaration d'appel une caution d'appel de : 3300 € (appel na ll doit confirmer intention en envoyant sa lettre à l'ASN dans les formes et délais prévus par les na ll doit confirmer intention en envoyant sa lettre à l'ASN dans les formes et délais prévus par les na ll doit confirmer intention en envoyant sa lettre à l'ASN dans les formes et délais prévus par les na ll doit confirmer intention en envoyant sa lettre à l'ASN dans les formes et délais prévus par les na ll doit confirmer intention en envoyant sa lettre à l'ASN dans les formes et délais prévus par les na ll doit confirmer intention en envoyant sa lettre à l'ASN dans les formes et délais prévus par les na ll doit confirmer intention en envoyant sa lettre à l'ASN dans les formes et délais prévus par les na ll doit confirmer intention en envoyant sa lettre à l'ASN dans les formes et délais prévus par les na ll doit confirmer intention en envoyant sa lettre à l'ASN dans les formes et délais prévus par les na ll doit confirmer intention en envoyant sa lettre à l'ASN dans les formes et délais prévus par les na ll doit confirmer intention de la de la de la de la de la del doit par les na lettre à l'ASN dans les formes et délais prévus par les na ll doit confirmer et délais prévus par les na ll doit confirmer intention de la de la del doit doit de la del doit de la del doit doit doit doit doit doit doit doit	Accision, au Directeur de Course ou à un Commissaire Sportif, son intention de faire appel. Il tional FFSA). Pay 193/2019 Heure / Time: 11:09 Name Signature 250647 (IDF): 16307 (IDF): NOTIFICATION TO THE RELEVANT ENTRANT ame
découlent (juridiques et financières). Le concurrent doit déclarer, par écrit, dans l'heure qui suit la notification ou la publication de la de doit joindre impérativement à cette déclaration d'appel une caution d'appel de : 3300 € (appel na ll doit confirmer intention en envoyant sa lettre à l'ASN dans les formes et délais prévus par les na ll doit confirmer intention en envoyant sa lettre à l'ASN dans les formes et délais prévus par les na ll doit confirmer intention en envoyant sa lettre à l'ASN dans les formes et délais prévus par les na ll doit confirmer intention en envoyant sa lettre à l'ASN dans les formes et délais prévus par les na ll doit confirmer intention en envoyant sa lettre à l'ASN dans les formes et délais prévus par les na ll doit confirmer intention en envoyant sa lettre à l'ASN dans les formes et délais prévus par les na ll doit confirmer intention en envoyant sa lettre à l'ASN dans les formes et délais prévus par les na ll doit confirmer intention en envoyant sa lettre à l'ASN dans les formes et délais prévus par les na ll doit confirmer intention en envoyant sa lettre à l'ASN dans les formes et délais prévus par les na ll doit confirmer intention en envoyant sa lettre à l'ASN dans les formes et délais prévus par les na ll doit confirmer intention de la de la de la de la de la del doit par les na lettre à l'ASN dans les formes et délais prévus par les na ll doit confirmer et délais prévus par les na ll doit confirmer intention de la de la del doit doit de la del doit de la del doit doit doit doit doit doit doit doit	Accision, au Directeur de Course ou à un Commissaire Sportif, son intention de faire appel. Il tional FFSA). Pay 193/2019 Heure / Time: 11:09 Name Signature 1950647 (IDF): 16307 (IDF): NOTIFICATION TO THE RELEVANT ENTRANT ame It's name



Championnat d'ile de France J1 Anneville 09-10 Mars 2019



KZ2

Chp.IDF KZ2 Manche 2 (M2)

Tableau des tours

Pour information, sans valeur officielle

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21
Grille	31	21	6	9	28	4	15	7	14	10	18	63	5	11	23	16	47	12	20	8	24
Départ	21	31	6	14	28	4	9	7	15	10	18	63	5	11	23	16	47	12	20	8	24
Tour 1	31	21	6	28	4)18(7	15	14	63	5	10	9	11	23	16	12	20	47	8	24
Intervalle		0.4	0.2	0.8	0.1	0.3	0.3	0.2	0.6	0.2	0.2	0.2	0.1	0.5	0.9	0.1	0.3	0.4	0.2	0.3	0.9
Tour 2	31	21 0.6	6 0.5	28 1.4	7 0.9	15 0.2	14 0.4	63 0.5	9 0.7	4 0.1	10 0.3	11 0.2	23	16 0.5	12 0.4	5 0.7	20 0.0	47 0.1	8 0.8	24 4.1	
Tour 3	31	21	6	28	7	15	14	63	4	9	10	11	16	12	5	20	47	8	24		
10010	0.	0.4	0.8	1.8	0.4	0.4	0.5	0.7	0.4	0.7	0.2	0.5	2.6	0.5	1.5	0.3	0.2	0.7	6.4		
Tour 4	31	21	6	28	7	15 0.6	14 0.5	4	63 0.3	10 _{0.5}	9	11 0.3	16 3.5	5	20	47 0.3	8	12	24 3.9		
.	31																				
Tour 5	31	21 0.4	6 1.3	7 2.8	28 0.3	15 0.2	14 0.6	4 1.6	63 0.7	10 0.2	9 0.1	11 0.9	16 3.8	5 1.2	20	47 0.1	0.6	12 4.0	24 6.3		
Tour 6	31	21	6	7	28	15	14	4	63	9	10	11	16	5	20	47	8	12	24		
		0.2	1.8	3.0	0.4	0.5	0.3	1.6	0.9	0.3	0.4	1.3	3.7	1.5	3.2	0.4	3.2	0.7	8.5		
Tour 7	31	21 0.2	6 1.9	7 3.1	28 0.3	15 0.8	14 0.2	4 1.5	63 1.1	9 0.2	10 0.6	11 1.7	16 6.1	5 0.2	20 3.5	47 0.2	8 3.8	12 0.1	24 12.0		
Tour 8	31	21	6	7	28	15	14	4	63	9	10	11	16	5	20	47	8	12	24		
		0.3	1.9	3.1	0.3	1.1	0.1	1.2	1.7	0.0	0.5	2.4	6.3	0.1	4.2	0.3	3.7	0.2	14.9		
Tour 9	31	21	6	7	28 0.5	15 1.4	14 0.2	4 0.6	9	63	10 0.4	11	16 6.6	5	20 5.1	47	8 3.2	12	24 21.5		





Championnat d'ile de France J1 Anneville 09-10 Mars 2019



Chp.IDF KZ2 KZ2 Manche 2 (M2)

Pour information, sans valeur officielle

Anal	yse	des	tours
------	-----	-----	-------

	Alla	iyse de	5 louis	<u> </u>										
Tours	Secteur 1	Secteur 2	Secteur 3 T	emps au tour	Tours	Secteur 1	Secteur 2	Secteur 3 T	Temps au tour	Tours	Secteur 1	Secteur 2	Secteur 3 T	emps au tour
N°4 BA	RCHINO Thé	<u>+0</u>			9	12.067	16.637	22.560	51.264	8	12.237	16.838	23.105	52.180
1	14.930	18.112	22.997	56.039	N°10 \	□ WILLIAMSON A		I		9	12.253	16.859	22.900	52.012
2	12.156	20.203	22.742	55.101	1	15.318	19.133	23.249	57.700		CRESSON Yoh			
3	12.019	16.571	22.451	51.041	2	12.318	17.974	22.923	53.215	1	14.472	18.239	23.014	55.725
4	12.072	16.737	23.212	52.021	3	12.105	16.848	22.694	51.647	N°20	DORANGE Ced	dric		
5	12.044	16.859	22.453	51.356	4	11.989	17.177	22.743	51.909	1	15.649	19.425	24.006	59.080
6	12.001	16.627	22.499	51.127	5	12.054	16.712	22.754	51.520	2	12.938	17.585	23.807	54.330
7	12.012	16.699	22.445	51.156	6	12.092	17.135	22.574	51.801	3	12.904	17.684	23.213	53.801
8	11.956	16.481	22.337	50.774	7	12.082	16.771	22.542	51.395	4	12.453	17.635	23.377	53.465
9	11.967	16.560	22.515	51.042	8	12.015	16.626	22.560	51.201	5	12.427	17.287	23.218	52.932
N°5 VA	LLAR Damie	I	I		9	12.103	16.791	22.695	51.589	6	12.683	17.196	23.179	53.058
1	15.006	18.905	23.248	57.159	N°11 I	ROGER Alexis		I		7	12.488	17.443	23.206	53.137
2	12.277	17.376	27.316	56.969	1	15.510	19.155	23.283	57.948	8	12.399	17.344	23.004	52.747
3	12.955	17.412	23.157	53.524	2	12.182	17.762	22.949	52.893	9	12.409	17.394	23.163	52.966
4	12.247	16.944	22.950	52.141	3	12.036	17.035	22.878	51.949		QUIBEL Floria			
5	12.310	17.028	22.884	52.222	4	12.071	17.078	22.728	51.877	1	14.625	18.080	22.934	55.639
6	12.467	16.828	22.851	52.146	5	12.311	17.087	22.687	52.085	2	12.047	16.838	22.387	51.272
7	12.261	17.376	23.241	52.878	6	12.140	16.830	23.039	52.009	3	11.844	16.506	22.387	50.737
8	12.200	16.844	23.035	52.079	7	12.127	16.894	22.757	51.778	4	11.887	16.516	22.378	50.781
9	12.318	16.953	22.775	52.046	8	11.980	16.730	23.218	51.928	5	11.869	16.555	22.352	50.776
1	SANCENEZ I			<u> </u>	9	12.175	16.902	22.706	51.783	6	11.819	16.391	22.251	50.461
1	15.042	17.617	22.901	55.560		DA COSTA Fra		22.700	01.700	7	11.805	16.661	22.453	50.919
2	12.150	16.872	22.572	51.594	1	15.395	19.739	23.770	58.904	8	11.831	16.653	22.344	50.828
3	12.011	16.617	22.419	51.047	2	12.540	17.329	24.108	53.977	9	11.750	16.505	22.438	50.693
4	12.107	16.638	22.403	51.148	3	12.384	17.243	23.056	52.683			10.505	22.400	50.055
5	11.921	16.615	22.395	50.931	4	18.475	18.311	23.390	1:00.176	N-23	MALEM Medhi 15.236	19.749	23.857	58.842
6	11.951	16.540	22.441	50.932	5	12.529	17.340	23.167	53.036	2	12.255	17.326	23.922	53.503
7	11.899	16.574	22.516	50.989	6	12.329	17.340	23.008	52.738				23.922	55.505
8	11.902	16.571	22.310	50.854	7	12.475	17.276	23.035	52.786		MANZANO And		04.004	
9	11.895	16.888	22.534	51.317	8	12.476	17.109	23.214	52.799	1	14.671	19.935	24.634	59.240
-		1	22.334	31.317	9	12.470	16.928	23.080	52.799 52.571	2	14.958	18.782	24.014	57.754
	SLE Nicolas		22 11 4	EC 441		_		23.000	32.37 1	3	13.631	18.212	24.349	56.192
1 2	14.861 12.031	18.466 17.650	23.114 22.663	56.441 52.344	N°14 I	LOUNGAR Ben 15.250	19.132	23.401	57.783	4	12.859	17.915	23.976	54.750
3	11.844	16.585	22.527	50.956	2	12.241	17.092	22.706	52.039	5	13.258	18.029	24.171	55.458
4	11.970	16.810	22.505	51.285	3	11.933	16.646	22.752	51.331	6 7	12.780	18.051	24.060	54.891
5	11.810	17.087	22.485	51.382	4	12.131	16.679	22.674	51.484		13.809	18.242	24.208	56.259
6	11.991	16.546	22.529	51.066	5	11.972	16.723	22.748	51.443	8	13.132	18.092	24.527	55.751
7	11.862	16.693	22.529	51.000	6	11.940	16.723	22.646	51.090		13.462	19.050	26.626	59.138
8	11.850	16.585	22.435	50.870	7	12.002	16.614	22.610	51.226		POULAIN Anto		00.440	
9	11.920	16.619	22.468	51.007	8	11.854	16.579	22.671	51.104	1	14.811	18.058	23.113	55.982
1	1		1	31.007	9	11.947	17.014	22.658	51.619	2	12.221	17.311	22.710	52.242
		REFOSCO M		E0 600		1	1	22.030	31.019	3	12.073	16.744	22.634	51.451
1	15.262	20.233	24.113	59.608		AVRAND Maxir		22 024	E6 E02	4	12.100	16.813	22.528	51.441
2	12.833	17.955	23.833	54.621	1	15.091	18.477	23.024	56.592 52.318	5	12.052	17.365	22.627	52.044
3	12.536	17.879	23.412	53.827	2	12.141	17.508			6	11.964	16.570	22.563	51.097
4	12.470	17.209	23.335	53.014	3	11.934	16.816	22.452	51.202	7	11.890	16.574	22.518	50.982
5	12.396	17.554	23.317	53.267	4	12.051	16.770	22.674	51.495	8	11.883	16.557	22.513	50.953
6	13.649	18.775	23.552	55.976	5	11.896	16.818	22.629	51.343	9	11.859	16.628	22.661	51.148
7	12.626	17.409	23.381	53.416	6	11.983	16.600	22.815	51.398		CARBONNEL A			
8	12.374	17.146	23.243	52.763	7	11.994	16.672	22.624	51.290	1	14.974	17.329	22.844	55.147
9	12.494	16.897	23.239	52.630	8	11.819	16.717	22.697	51.233	2	12.014	16.596	22.452	51.062
	HANNE Julie		00.105		9	11.972	16.912	22.608	51.492	3	11.949	16.551	22.477	50.977
1	16.214	19.011	23.105	58.330		SOULAT Louis		60 ====	F0 F11	4	11.894	16.522	22.351	50.767
2	12.282	17.216	23.100	52.598	1	15.543	19.445	23.778	58.766	5	11.853	16.518	22.390	50.761
3	12.282	16.982	22.674	51.938	2	12.382	17.629	23.889	53.900	6	11.915	16.441	22.301	50.657
4	12.112	17.529	22.689	52.330	3	12.316	17.232	23.017	52.565	7	11.885	16.631	22.437	50.953
5	12.047	16.804	22.604	51.455	4	12.649	16.995	23.130	52.774	8	11.843	16.552	22.329	50.724
6	11.953	16.753	22.556	51.262	5	12.240	16.993	23.160	52.393	9	11.787	16.539	22.335	50.661
7	11.914	16.656	22.629	51.199	6	12.310	16.771	22.790	51.871	N°47	DEMACEDO PI	HILIPPE		
8	11.881	16.759	22.585	51.225	7	13.435	17.615	23.104	54.154	1	15.634	19.970	24.027	59.631







KZ2

Chp.IDF KZ2 Manche 2 (M2)

Pour information, sans valeur officielle

Analyse des tours

Tours	Secteur 1	Secteur 2	Secteur 3	Temps au tour
2	12.899	17.571	23.710	54.180
3	13.094	17.700	23.146	53.940
4	12.484	17.526	23.513	53.523
5	12.433	17.267	23.072	52.772
6	12.850	17.565	22.963	53.378
7	12.240	17.480	23.159	52.879
8	12.403	17.375	23.068	52.846
9	12.428	17.287	23.383	53.098
N°63 N	IAATOUGUI	Adam		
1	14.976	18.870	23.327	57.173
2	12.287	17.294	22.839	52.420
3	12.041	16.687	22.788	51.516
4	12.227	16.740	23.777	52.744
5	12.103	16.865	22.842	51.810
6	12.002	16.719	22.588	51.309
7	12.025	16.727	22.593	51.345
8	11.955	16.733	22.679	51.367
9	12.447	16.743	22.643	51.833







KZ2

Chp.IDF KZ2 Manche 2 (M2) Grille de départ

Document 8

Sous réserve du contrôle technique ou d'incidents d'ordre sportif

MANZANO André	21		
	20	8	BOUMEDIENE REFOSCO Merwane
DORANGE Cedric	19	1	
	18	12	DA COSTA Francois
DEMACEDO PHILIPPE	17	ı	00111 471 - 12 11 - 1
MAI EM Madh:	16	16	SOULAT Louis-Henri
MALEM Meani	15	1	ROGER Alexis
VALLAR Damien	14	11	NOOLN AIGAIS
	13		MAATOUGUI Adam
CRESSON Yohann		63	
		10	WILLIAMSON Andrew
LOUNGAR Benjamin		10	
	8	7	MASLE Nicolas
AVRAND Maxime	7		
	6	4	BARCHINO Théo
POULAIN Antoine	5		
J	4	9	JEHANNE Julien
BESANCENEZ Paolo	3		
	2	21	QUIBEL Florian
CARBONNEL Arthur	1		
	DORANGE Cedric DEMACEDO PHILIPPE MALEM Medhi VALLAR Damien CRESSON Yohann LOUNGAR Benjamin AVRAND Maxime POULAIN Antoine BESANCENEZ Paolo	DORANGE Cedric 19 DEMACEDO PHILIPPE 17 MALEM Medhi 15 VALLAR Damien 13 CRESSON Yohann 11 LOUNGAR Benjamin 9 AVRAND Maxime 7 POULAIN Antoine 5 BESANCENEZ Paolo 3 CARBONNEL Arthur	DORANGE Cedric 19 18 12 DEMACEDO PHILIPPE 17 16 16 MALEM Medhi 15 VALLAR Damien 13 CRESSON Yohann 11 LOUNGAR Benjamin 9 AVRAND Maxime 7 POULAIN Antoine 5 BESANCENEZ Paolo 3 2 21 CARBONNEL Arthur